

Les vigies de l'eau : trajectoires d'engagement et contributions à la régulation des services

Water Sentinels: why do citizens commit themselves in the monitoring of water utilities and what are the effects of this on the local regulation

Résumé

Le projet vise à étudier la formation et les effets d'une « attention publique » à la gestion de l'eau. Il s'agit plus précisément d'aborder la trajectoire d'engagement des personnes qui se transforment en vigies de l'eau, ainsi que les effets de cette vigilance sur la régulation du service.

Contact pour information et candidature

La thèse sera dirigée par remi.barbier@engees.unistra.fr (UMR GESTE – Strasbourg) et encadrée par christelle.gramaglia@irstea.fr (UMR G-Eau, Montpellier)

Contexte

Le fonctionnement du service d'eau est au cœur de nombreux débats depuis désormais une vingtaine d'années. Le prix, le mode de gestion et la qualité de l'eau distribuée sont en particulier l'objet de multiples attentions et régulations, tant au niveau national qu'à celui d'une multitude d'arènes locales. Plusieurs acteurs contribuent à la dynamique de ces arènes :

- les pouvoirs publics, qui outillent la régulation par des instruments comme l'observatoire national SISPEA ;
- les collectivités, qui, au-delà de leur responsabilité spécifique dans la définition du service et le contrôle de l'opérateur, doivent diffuser un rapport annuel sur le prix et la qualité et mettre en place une commission consultative des services publics ;
- des associations et collectifs opérant à différentes échelles et agissant au nom de la « transparence » et de la « vigilance citoyenne ».

On a vu apparaître ces dernières années des mobilisations associatives multiples, visant à obtenir un « juste prix » de l'eau et, bien souvent, à provoquer la remunicipalisation du service. Le cas historique de l'association Eau Secours, créée en 1994 à Grenoble dans le cadre du combat engagé contre la délégation du service décidée en 1989 par A. Carignon, est bien connu (Pflieger 2001). Parmi de nombreux exemples plus récents, on peut citer : le « Collectif pour une eau publique », à Rouen, qui rassemble « une trentaine de militants issus de la société civile qui ne cessent de les [les élus] interpellier » à propos du mode de gestion (Le Nouvel Observateur, avril 2012) ; ou encore le collectif EGSP69 (Etats Généraux du

Service Public 69) qui regroupe syndicats, associations et partis politiques pour obtenir une remunicipalisation de l'eau lyonnaise.

Les associations généralistes alimentent également cette « attention publique » à l'eau. Depuis vingt ans, la CLCV (Confédération Logement et Cadre de Vie) s'est par exemple fortement impliquée dans la mise en place et le suivi des commissions consultatives. De son côté, l'association UFC Que choisir a réalisé et largement publicisé deux opérations de reconstitution du « juste prix » de l'eau sur un panel de collectivités, en gestion publique ou privée, entraînant des réactions notamment de la part des représentants des collectivités (FNCCR) et des entreprises de l'eau (FP2E). Plus récemment une vaste « enquête collaborative » sur le prix de l'eau en France a été conduite par cette même association et par la Fondation France Liberté, au nom de la transparence : 9000 factures ont été fournies, dont 4000 exploitables ; 220 ont été sélectionnées pour faire l'objet d'une analyse détaillée, dont les principales leçons (notamment l'opacité des factures et la dénonciation des effets régressifs de l'abonnement) ont été largement repris par la presse généraliste ; la carte interactive associée à l'enquête permet également de déposer une « alerte » ou une « clameur » sonores géolocalisées.

Ces mêmes associations ont récemment étendu leur démarche à la qualité de l'eau, là encore pour « mettre fin à l'opacité » et déterminer si l'octroi de dérogations préfectorales pour la consommation d'eaux dépassant les limites de qualité ne serait pas en passe de devenir la norme. Enfin, un Comité de recherche et d'information indépendante sur l'eau, Crieau, a été créé en 2012 sur le modèle du Criirad ou du Criigen. Il se présente comme une « association pluridisciplinaire de scientifiques, de juristes et de personnes qualifiées proposant de nouvelles méthodes d'évaluation de la qualité de l'eau et diffusant une information indépendante des grands groupes de traitement et de commercialisation de l'eau » (communiqué de presse du 24/03/2012, blog mediapart).

En fin de compte, c'est un véritable « forum hybride de l'eau » (au sens de (Callon, Lascoumes et al. 2001)), multi-niveaux, qui se constitue.

Enjeux et objectifs de la thèse

Ces vigies de l'eau, qui s'inscrivent pour partie dans la « nébuleuse associative » verte (Micoud 2005), ont été peu étudiées jusqu'à présent. On peut citer à propos de la qualité du milieu le travail de Ch. Gramaglia sur la capacité des associations de pêcheurs à devenir porte-parole de la qualité de l'eau (Gramaglia 2008). G. Pflieger a montré pour sa part que le mode d'action du collectif Eau-Secours fondé à Grenoble recoupait celui mis en évidence dans d'autres domaines d'engagement :

- recours à la contre-expertise comme forme de légitimation ;
- importance de la mobilisation médiatique et pratique de la désobéissance (refus de payer les factures) ;
- travail en réseau et en coordination, avec la constitution de la CACE – Coordination des Associations de Consommateurs d'Eau – et la tenue de plusieurs congrès « Aquarévolte » des années 90 au milieu des années 2000, la circulation des argumentaires et des bonnes pratiques favorisée par le développement de l'internet.

Par contre, ces analyses laissent dans l'ombre deux angles morts, qu'on se propose d'éclairer par cette thèse.

1. On sait peu de choses en premier lieu sur les acteurs eux-mêmes, c'est-à-dire ces « vigies de l'eau » qui s'engagent dans ces collectifs et associations. Les questions que nous souhaitons aborder plus précisément sont les suivantes :

- Dans quelle trajectoire (personnelle, militante, politique, professionnelle) cet engagement pour l'eau s'inscrit-il ? A partir de quelles formes d'expériences, de curiosité, d'inquiétude, de sensibilité, d'incident... se forge une attention vigilante à l'eau ?
- Dans quels motifs/registres de justification cet engagement est-il ancré ? en particulier, à quelle(s) forme(s) de citoyenneté et/ou de conception du vivre ensemble est-il, ou non, associé ? comment ces motifs/registres évoluent-ils dans le temps ?
- Quelles sont les dispositions et compétences associées à cet engagement et par quelle trajectoire d'apprentissage s'acquièrent-elles ? Quelle est la place de l'expertise, si importante dans le militantisme écologique (Ollitrault 2001) ? Quels sont les coûts symboliques, psychologiques et matériels de cet engagement ? Quelles satisfactions ou rétributions forment-elles la contrepartie de cet engagement ?
- Quelles sont les causes et processus d'éventuels désengagements ? A quelles formes d'échecs et de déceptions les vigies de l'eau sont-elles susceptibles de se heurter ?

Pour répondre à ces questions, on procédera au recueil et à l'analyse de récits d'engagement, permettant de reconstruire un éventail typique de trajectoires, de motifs, de conceptions de la citoyenneté. Ces récits seront obtenus au moyen d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de vigies appartenant ou ayant appartenu à diverses formes d'organisation, notamment associations de consommateurs ou collectifs plus spécialisés. Cela permettra également de recueillir les avis croisés sur ces deux modalités d'engagement pour l'eau. D'un point de vue théorique, on s'appuiera sur l'important renouveau qu'a connu la sociologie de l'engagement militant depuis une vingtaine d'années (Sawicki et Siméant 2009), notamment avec la mobilisation des notions de carrière et de trajectoire (Filleule 2001), le renouveau de l'approche par les rétributions du militantisme et enfin le développement d'une approche pragmatiste de la compétence civique (Talpin 2010).

2. L'autre angle mort qu'on se propose d'aborder de manière complémentaire est celui de la portée de cet engagement vigilant sur la régulation du service. On fait en effet l'hypothèse que l'action de ces collectifs et associations s'inscrit dans l'espace « contre-démocratique » analysé par P. Rosanvallon, et relève plus précisément de la « vigilance de régulation » qui se manifeste par un « flux continu d'évaluations et de critiques de l'action des gouvernants par les gouvernés » (Rosanvallon 2006). Mais quelles sont les transformations produites concrètement par ce flux de critiques ? Comment apprécier ce que F. Chateauraynaud appelle leur « portée » et leur « puissance d'expression » (Chateauraynaud 2011) ? Il s'agit ici de symétriser l'analyse et d'aborder en particulier les questions suivantes :

- la réception et les effets de ces évaluations et critiques sur ceux qui en sont les destinataires, élus et techniciens en charge des services, et ensuite leur percolation dans l'espace social plus large ;
- l'articulation de cette vigilance avec les formes instituées de régulation, dont font partie les commissions consultatives des services publics, ou d'autres dispositifs à l'image du « comité des usagers » créé par la municipalité de Grenoble : quels sont alors les tensions/conflits de légitimité entre ces instances de régulation que constituent la « commission » et le « collectif » ?

On privilégiera pour cette partie de l'enquête l'analyse approfondie et diachronique de quelques cas exemplaires, par exemple celui d'une grande collectivité (Lyon, Rouen ou Grenoble) et celui d'une collectivité plus petite.

Bibliographie

- Callon, M., P. Lascoumes, et al. (2001). Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. Paris, Seuil.
- Chateauraynaud, F. (2011). Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique. Paris, Editions PETRA.
- Filleule, O. (2001). "Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel." Revue française de sciences politiques 51(1-2): 199-215.
- Gramaglia, C. (2008). "Des poissons aux masses d'eau : les usages militants du droit pour faire entendre la parole d'êtres qui ne parlent pas." politix(83): 133-153.
- Micoud, A. (2005). "Les associations de protection de la nature et de défense de l'environnement : une nébuleuse associative?" Sciences Humaines(49): 54-59.
- Ollitrault, S. (2001). "Les écologistes français, des experts en action." Revue française de sciences politiques 51(1-2): 105-130.
- Pflieger, G. (2001). "Les associations d'usagers de l'eau." Annales de la recherche urbaine(89): 150-153.
- Rosanvallon, P. (2006). La contre-démocratie: la politique à l'âge de la défiance. Paris, Seuil.
- Sawicki, F. et J. Siméant (2009). "Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français." Sociologie du travail 51(1): 97-125.
- Talpin, J. (2010). "Ces moments qui façonnent les hommes. Eléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique." Revue française de sciences politiques 60(1): 91-115.